

**APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027**

**BOURSE DE VOYAGE OUVERTE DESTINÉE AUX ARTISTES  
DANS LE DOMAINE DES ARTS DE LA PERFORMANCE  
(Danse & Chorégraphie, Théâtre, Cirque etc.)**

**POUR UN PROJET LIBRE À L'ÉTRANGER**



Declan Whitaker: Away with the Faeries. Photo: Atelier Mondial

## **CONTENU**

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027	6
BOURSE DE VOYAGE OUVERTE DESTINÉE AUX ARTISTES DANS LE DOMAINE DES ARTS DE LA PERFORMANCE POUR UN PROJET LIBRE À L'ÉTRANGER	6
PROTOCOLE DE CANDIDATURE	7

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Atelier Mondial, International Arts Exchange Program Basel – Mulhouse – Freiburg, offre aux artistes de Bâle (CH), du canton de Soleure (CH), de la ville de Freiburg incluant la région de Bade-Sud (DE) et d'Alsace (FR) la possibilité de résider et travailler plusieurs mois à l'étranger, dans le cadre de l'appel à candidatures annuel.

Depuis quelques années, Atelier Mondial met au concours des bourses pour les arts visuels, la médiation culturelle, la littérature et le design textile en collaboration avec différents partenaires. Ces bourses sont soumises aux mêmes conditions que les bourses pour acteurs dans le domaine des arts de la performance. Les mises au concours dans les domaines des arts visuels, de la médiation culturelle, de la littérature et du design textile font l'objet de textes distincts. Il n'est pas possible de postuler simultanément pour différents domaines.

### **L'appel est ouvert aux duos d'artistes !**

Le jury d'Atelier Mondial peut désormais accorder une aide financière à un duo ou un couple d'artistes. Veuillez noter que la procédure d'inscription est distincte : les deux partenaires doivent postuler individuellement, se nommer mutuellement et fournir chacun la preuve qu'ils résident dans la zone de desserte d'Atelier Mondial.

### PORTEUR DE PROJET

Le projet est porté par la Fondation Christoph Merian (direction de projet), les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la région Alsace.

### DIRECTION DE PROJET

La Fondation Christoph Merian dirige le projet Atelier Mondial ; elle coordonne à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger, l'organisation et l'administration du programme d'échanges et représente le porteur de projet d'Atelier Mondial.

### OBJECTIF DE LA SUBVENTION & CONDITIONS

L'appel à candidature dans le domaine des arts de la performance s'adresse à des créateurs en danse, chorégraphes et performers de théâtre ou de cirque. L'objectif du séjour à l'étranger est d'offrir au boursier / à la boursière l'occasion de faire des recherches, de trouver des pistes de travail et de nouvelles stimulations dans ses projets de travail en danse.

### CRITERES DE SELECTION

Les critères pertinents pour le jury sont le professionnalisme du dossier déposé, la qualité de la proposition de projet (lien du projet avec la destination choisie et réflexion sur son propre point de vue dans le domaine des arts du spectacle) et la pertinence de la bourse pour la carrière dans le domaine des arts du spectacle à ce moment-là.

### ASPECT FINANCIER

Avec l'accord pour un atelier à l'étranger, un montant fixe, dont la hauteur est déterminée en fonction du lieu de partenariat, est octroyé pour le coût du voyage et de la vie. Les coûts supplémentaires du séjour à l'étranger (frais personnels, coûts fixes au domicile d'origine, etc.) sont, de fait, à la charge du

participant. La Fondation Christoph Merian, les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la Région Alsace ou la DRAC Grand-Est ne peuvent pas prendre en charge des montants supplémentaires. Si, pour une quelconque raison, un séjour devait être interrompu, le boursier/la boursière a le devoir de reverser la bourse au prorata à Atelier Mondial.

## OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Après la fin du séjour à l'étranger, les artistes plasticiens doivent remettre un compte-rendu pour l'évaluation du séjour (d'environ quatre pages A4) qui sera utilisé par Atelier Mondial.

## RESPONSABILITÉ

La participation au programme Atelier Mondial a lieu sous l'entière responsabilité du candidat/de la candidate ; Atelier Mondial s'en dégageant.

## PRÉSENTATION

**Le boursier / la boursière aura la possibilité, à la suite de la recherche, et en accord avec la direction du Roxy, de faire une présentation au Roxy Birsfelden, reflétant les répercussions de son séjour dans son travail artistique.**

## PARTENAIRES DU PROJET

Atelier Mondial  
[www.ateliermondial.com](http://www.ateliermondial.com)

Roxy  
[www.theater-roxy.ch](http://www.theater-roxy.ch)

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

Merci de prendre note que seules les **candidatures en ligne** seront prises en compte, inscription sur le site internet :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86970>

Lisez attentivement les conditions de participation suivantes, **aucun document ne peut être envoyé ultérieurement**. Des dossiers erronés, ne correspondant pas en chaque point aux critères exposés ci-dessous ne pourront pas être soumis au jury.

Sont autorisés à participer

**1. Région de Bâle, Bâle-Campagne, Bade-Sud avec accent sur Freiburg, Alsace et canton de Soleure**

Les artistes professionnels du domaine de la danse/des arts de la performance domiciliés ou travaillant dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, la ville de Freiburg, la région de Bade-Sud (Code postal 79...) ou en Alsace, indépendamment de leur âge ou nationalité.

**2. Justificatif de domicile ou de lieu de travail**

Les candidats doivent joindre un document, **datant de l'année 2026**, pour justifier que leur actuel domicile ou leur lieu de travail, se situe dans l'une des régions concernées.

ATTENTION : seuls les documents suivants sont considérés comme valables :

**Suisse** : Certificat de domicile du service d'état civil (2026), facture de la caisse maladie (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

**Allemagne** : Certificat de domicile (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

**France** : Certificat de domicile (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

**Attention : bail, carte d'identité, titre de séjour et passeport ne sont pas valables !**

Lieu de travail :

- Contrat de travail ou attestation de l'employeur
- Travailleur indépendant : certificat de cotisation à l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant ou le dernier décompte de paiement de l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant
- attestation d'inscription à la HGK / Université ou autres cursus équivalents
- bail de l'atelier

3. Les étudiants doivent avoir achevé leurs études (licence ou master en art) au commencement de la période de bourse.
4. Ne sont pas autorisés à participer les artistes auxquels une bourse d'atelier dans le domaine danse/ arts de la performance a été accordée pour l'année 2026.
5. Il n'est pas possible de déposer sa candidature pour plusieurs branches en même temps (arts plastiques, mode & textile, médiation culturelle, littérature ou arts du spectacle).
6. Les candidats doivent faire état de leur participation à tout programme d'échanges ou de résidence auxquels ils auraient participé.
7. En cas d'attribution d'une bourse, les candidats s'engagent à mettre à disposition trois photographies en haute définition avec les légendes, à des fins de promotion. Les candidats s'engagent également à collaborer avec Atelier Mondial sur les réseaux sociaux pendant leur séjour à l'étranger.
8. En cas d'attribution d'une bourse, les candidats acceptent de signer une convention sur la gestion de la bourse dans le contexte d'une pandémie ou d'une situation exceptionnelle similaire.

## APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027

### BOURSE DE VOYAGE OUVERTE DESTINÉE AUX ARTISTES DANS LE DOMAINE DES ARTS DE LA PERFORMANCE POUR UN PROJET LIBRE À L'ÉTRANGER

En 2027, le programme d'Atelier Mondial propose une bourse pour un projet libre aux artistes professionnels dans le domaine des arts de la performance (danse & chorégraphie, théâtre, cirque etc). La/les destination(s) et la durée du voyage, qui doit permettre la recherche ou la mise en œuvre d'un projet artistique au cours de l'année 2027, sont à choisir librement. Les personnes intéressées posent leur candidature avec un projet aussi concret que possible (y compris le budget du projet), qui a expressément un caractère de voyage et qui, dans le meilleur des cas, comprend la visite de différentes stations ne peut être réalisé que par un voyage à l'étranger (les candidatures pour un séjour de plusieurs mois dans une institution en dehors du programme Atelier Mondial ne peuvent donc pas être prises en considération).. Il n'est pas possible de combiner ou cumuler la bourse avec des bourses d'autres institutions. Atelier Mondial ne prend pas en charge l'accompagnement sur place; le boursier/la boursière est livré à lui-même. La bourse de voyage est prévue pour trois mois et dotée d'un montant de 7'000 CHF.

#### PROCÉDURE DE SÉLECTION

Pour chaque branche, un jury particulier et indépendant consulte tous les dossiers et prend la décision finale sur la répartition des bourses et sur la participation aux frais de séjour. Les membres du jury se réservent le droit d'inviter les artistes à un entretien personnel pour prendre une décision définitive. **La procédure de sélection dans le domaine de la danse a lieu fin août 2026. Atelier Mondial informe par écrit de ses décisions tous les candidats, au plus tard mi-septembre 2026.**

Le jury faisant la sélection dans le domaine **des arts de la performance / de la danse** pour 2027, est composé comme suit :

**Selina Beghetto**, département de la présidence de Bâle-Ville, service culturel, chargée de projets culturels (arts de la performance)

**Olivia Sturny**, département culturel de la Fondation Christoph Merian

**Zarah Mayer**, conseiller dramatique Roxy, Birsfelden

Alexandra Stäheli, directrice de projet Atelier Mondial, est représentée dans tous les jurys avec voix consultative.

# PROTOCOLE DE CANDIDATURE

La candidature se déroule en remplissant un **formulaire en ligne incluant le téléchargement de trois pièces jointes (fichiers PDF)** avec les documents nécessaires :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86970>

Merci de nommer les pièces jointes en PDF d'après leur contenu et votre nom.

Prière de lire les conditions de participation en page 5 et de préparer tous vos documents pour votre inscription en ligne.

La proposition de projet doit donner un aperçu clair et précis du projet envisagé, de l'objet du déplacement, ainsi qu'une évaluation éventuelle de la recherche.

## 1 Fichier PDF – proposition de projet :

- Proposition de projet (référence à la destination ; description détaillée des activités prévues ou du processus auquel les participants sont associés)
- Liste des partenaires potentiels et des contacts locaux existants
- Aperçu des résultats/de l'évaluation envisageables
- Budget prévisionnel
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Motiv\_Maria\_Exemple.pdf

## 2 Fichier PDF – Justificatif d'appartenance à la région :

- Justificatif de domicile et de lieu de travail (voir les conditions de participation, p. 5, point 2)
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Justificatif\_Maria\_Exemple.pdf

## 3 Fichier PDF – CV, documentation sur le travail avec références et liens vers des vidéos (danse / des arts performance)

- Description de votre approche dans le domaine de la médiation culturelle
- Relevé des activités menées dans le domaine de la médiation culturelle, de la programmation, de la critique, etc., ou dossier présentant les projets réalisés (20 pages maximum)
- Relevé de tous les programmes d'échange et de résidence auxquels vous avez participé
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : CVDoss\_Maria\_Exemple.pdf

Les candidats occupant un poste permanent au sein d'un établissement peuvent postuler à la bourse à condition d'être remplacés par quelqu'un d'autre pendant la durée de celle-ci. L'accord de l'employeur doit être transmis par écrit à Atelier Mondial dans un délai d'un mois à compter de l'acceptation de la bourse.

Inscription en ligne :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86970>

**Délai de candidature : 21 Juin 2026**